



Faciliter le quotidien



Ce magazine vous informe sur les travaux et les actions d'avant saison permettant de préparer au mieux l'accueil des touristes, mais aussi la vie estivale des Capbretonnais.

Un stationnement d'été organisé et réglementé est en cours d'élaboration. Il sera complété par le futur plan de circulation destiné à faciliter notre quotidien. Changeons nos habitudes durant la haute saison et utilisons les navettes estivales ou les déplacements doux !

La sécurité sera au cœur de nos priorités. Le renforcement des effectifs de la gendarmerie et de la police municipale permettra d'assurer la sécurité et la tranquillité avec plus de présence sur le terrain. La vigilance

de chacun reste pour autant la meilleure des préventions.

Suite à l'épisode d'eau trouble du mois de février, le Sydec a décidé de mettre en œuvre dans notre commune des mesures innovantes à l'échelle du département.

Nous continuons à travailler dans le sens des recommandations de la CRC (Chambre Régionale des Comptes). Beaucoup de travail a déjà été fait. De nombreux chantiers sont engagés et ouverts à tous les élus.

Ensemble, continuons à faire avancer Capbreton.

Patrick Laclède
Maire de Capbreton

LE PATRIMOINE COMMUNAL À L'ÉTUDE

Un groupe de travail s'est réuni pour évaluer le patrimoine de la commune. Cet inventaire a permis de recenser les logements privés communaux et de procéder à une réévaluation des loyers. Cette étape a donné lieu à l'élaboration d'une base de données suivie par les services techniques. Les modes de gestion des campings la Civelle et le Bouret sont également examinés.



Plus d'infos sur la vie de la commune et les services municipaux sur www.capbreton.fr

Améliorer le cadre de vie

De nombreux travaux sont engagés dès le printemps pour permettre aux Capbretonnais et aux touristes de profiter pleinement de la ville.

Travaux sur les routes départementales

Dans le cadre du programme pluriannuel d'entretien des voies départementales, des travaux de réfection des revêtements seront prévus. La réalisation se fera avant l'été et concernera les tronçons suivants :

- ▶ RD 28, route de Bénèsse-Maremne, entre la sortie d'autoroute et le rond-point de la voie de contournement,
- ▶ RD 418, route de Soorts-Hossegor, entre le rond-point de la voie de contournement et le rond-point du village de Mariotte.



Remplacement des pompes du by-pass



Comme tous les ans, la valse des tuyaux et des camions s'intensifie à l'approche de la saison. L'étude de stratégie littorale a prouvé que la plage de Notre-Dame était en engraissement permanent.

Elle constitue une réserve de sable qui permet le transfert sur les plages de la Centrale, du Prévent et de la Savane qui souffrent le plus de l'érosion marine et pourront assurer leur rôle de protection de la digue du front de mer.

Les précédentes pompes qui avaient fonctionné 8 ans ont été remplacées pour un coût de 120 000 €.

Elles ont été installées mi-mars pour le transfert de sable qui a débuté au mois d'avril.

Chromées, elles seront plus résistantes à l'usure et permettront un réensablement qui pourra être plus important au cours des années à venir.

Zone des deux pins : traitement pluvial

C'est dans une démarche partenariale avec les entreprises que le sujet du traitement pluvial de la zone artisanale est abordé.

Il est demandé à chaque entreprise de traiter le pluvial sur sa parcelle pour se conformer au PLU en vigueur. La commune se chargera des voiries dans le but d'éviter l'aggravation des phénomènes d'inondation.



Un stationnement estival organisé



Le stationnement réglementé en période estivale est un projet qui a pour objectifs de lutter contre le stationnement illicite et de favoriser la mobilité des piétons en centre-ville et à proximité des plages. Il permettra également d'améliorer la rotation des véhicules en stationnement et ainsi de faciliter l'accès aux commerces. Il réglera la circulation et incitera à l'usage des transports en commun et du vélo.

Une réunion publique est prévue pour présenter ce projet et répondre aux questions des Capbretonnais.



Réunion publique

3 mai / 19h
Salles municipales (allées Marines)

Qualité de l'eau potable

Le mois de février a été marqué par un problème d'eau trouble concernant particulièrement les quartiers des Océanides et des Vignes. Le nombre important de personnes touchées a amené la mairie à alerter l'ARS (Agence Régionale de Santé). Une réunion publique s'est tenue le 9 avril avec les résidents, après la remise du rapport définitif de l'enquête menée par l'ARS dans l'intervalle. Les résultats d'analyses concluent à une « absence de contamination bactérienne ou virale sur le réseau d'eau, mais à une contamination hydrique ».

Aucune cause n'a pu à ce jour être identifiée comme susceptible d'être à l'origine de cet événement. Aussi, le Sydec, ges-

tionnaire du réseau et de la distribution de l'eau, a porté plainte contre X auprès du procureur de la République. Il a également décidé de mettre en œuvre un dispositif de contrôle permanent du réseau (sondes mesurant la qualité de l'eau et capteurs sur les poteaux incendie), ainsi qu'un dispositif innovant d'information et d'alerte des élus et des abonnés par SMS ou mail en cas d'incident.

Consciente de la gravité des désagréments subis par de nombreux Capbretonnais lors de cet épisode, la commune va adapter son PCS (Plan Communal de Sauvegarde) afin d'améliorer l'échange des informations dans ce type de situation.

Renforcement de la digue



Le sable ayant fortement régressé à la plage du Prévent, des désordres sont apparus sur la digue. Des travaux de consolidation ont été réalisés, ils permettront de protéger la dune du secteur de la Savane.

RÉSEAU CYCLABLE ÉTENDU

La communauté de communes Macs prévoit d'étendre le domaine cyclable sur la commune de Capbreton.

Deux liaisons supplémentaires seront réalisées. Elles permettront de relier le lotissement « Les 2 Pins » :

- ▶ au rond-point de l'entrée de la zone d'activité économique des 2 Pins (Janicouton) pour rejoindre le centre-ville,
- ▶ à l'avenue Victor-Hugo pour rejoindre les écoles.



En direct de l'Estacade

Une mutuelle pour tous



La Ville, par l'intermédiaire du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), s'engage pour rendre accessible aux Capbretonnais l'accès aux soins et leur permettre de bénéficier d'une couverture santé et du tiers payant à des prix très attractifs.

Depuis le 31 mars 2016, une convention est signée, dans le cadre du dispositif «Ma commune, ma santé», avec l'association Actionm qui propose désormais une permanence dans les locaux du CCAS ou des rendez-vous à domicile. Une interlocutrice vous offre un service individualisé et négocie pour vous les meilleures garanties en vous aidant à trouver la mutuelle qui correspond à vos besoins.

Rapport de la CRC (Chambre Régionale des Comptes)

La commune a été audité par la CRC (Chambre Régionale des Comptes) pour les exercices 2007 à 2013 sur :

- ▶ Les compétences communales transférées à Macs.
- ▶ Les relations avec les associations.
- ▶ La tenue des comptes et le suivi des régies.
- ▶ L'analyse de la situation financière.
- ▶ La gestion du personnel.
- ▶ La politique en matière d'urbanisme.

Les services proposés

- ▶ Informations sur les bases et les taux de remboursement.
- ▶ Comparaison de prix.
- ▶ Prix compétitifs négociés avec un contrat de groupe.
- ▶ Rendez-vous à domicile pour les personnes isolées.
- ▶ Démarches de radiation auprès de sa mutuelle actuelle.

Qui est concerné ?

Les retraités, les étudiants, les agents de la fonction publique territoriale, les demandeurs d'emploi et les personnes non salariées (commerçants, artisans, etc.).

Renseignements

Permanences au CCAS ou à domicile sur rendez-vous.

Betty Genot : 06 62 47 11 42

EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Groupe majoritaire

Commune active et accueillante pour tous

Alors que certains se complaisent dans le dénigrement, activité économique et logement restent au cœur des préoccupations de l'équipe municipale :

- ▶ Des réunions de concertation ont été menées avec tous les acteurs de la zone d'activités des 2 Pins afin d'améliorer le fonctionnement et l'aspect de celle-ci. Nouvelle signalétique, traitement du pluvial, plan de circulation, enquête sur les attentes et les besoins, autant de sujets qui ont été traités en partenariat avec l'Office de tourisme et la communauté de communes Macs. Le but : répondre aux demandes des entreprises installées dans une zone dynamique, mais qui nécessite des améliorations.

- ▶ Proposer du logement accessible est impératif dans notre commune. C'est pourquoi, après appel d'offres, le terrain communal du Gaillou va être cédé au COL. Spécificité de cette opération ? Il n'y a aucune habitation au prix du marché, mais uniquement des logements à loyer modéré (18) et à prix maîtrisés (40). Plus que jamais, nous sommes ensemble pour Capbreton !

Les 23 élus de Capbreton Ensemble

Groupes d'opposition

Vivons Capbreton

Stationnement payant, habitants perdants ! Après avoir tant dépensé - une MOP à 1 million, un jardin public à 850 000 €, etc. -, la cigale se trouva fort dépourvue. Alors, haro sur les automobilistes ! Sous prétexte de ponctionner les touristes, la municipalité va racketter les Capbretonnais et mettre à mal les commerces de proximité. Sans oublier que les équipements coûtent 470 000 € et que nous avons payé 15 000 € une étude pour savoir... où installer les horodateurs ! On ne rit pas.

Alain Bisbau et Nathalie Castets
Facebook : Vivons Capbreton
vivonscapbreton@asfr.fr

L'avenir de Capbreton

« Le traitement comptable des cessions d'une vingtaine de terrains communaux cédés pour près de 5,8 M€ a été effectué de manière irrégulière, ce qui a eu pour effet de majorer de manière anormale le calcul des résultats de fonctionnement et de la capacité d'autofinancement de 2007 à 2012 inclus ». Nous espérons que cet extrait vous donnera envie de lire le rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

M. Saint-Pau, L. Morichère,
E. Callamand, P. Cambon
Facebook : L'Avenir de Capbreton
lavenirdecapbreton@gmail.com

Évoluer avec les associations

Un temps d'échange avec les associations capbretonnaises a permis, dès le début d'année, de rappeler les règles qui doivent lier la collectivité et le monde associatif pour répondre aux préconisations de la CRC. Plusieurs thèmes ont été abordés, dont l'intégration dans les

comptes de la valorisation, de la mise à disposition des locaux et des personnels municipaux ou encore les critères d'attribution des subventions.

Le maire a également rappelé combien le tissu associatif faisait la richesse de Capbreton.



La commune de Capbreton a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert".

Magazine municipal N°145 // Mai 2016 - Ce numéro a été tiré à 11 000 exemplaires

Directeur de la publication : Patrick Laclède // Codirectrice de la publication : Nelly Bétaille

Réalisation : Agence CARACTÈRES, 05 58 91 40 40 - Saint-Paul-lès-Dax

Photos : Ville de Capbreton, Sydec.

